

Joue et tente de gagner
ta voiture !

***8555#**

ou envoies logocom
par sms au 8225



Election au poste de secrétaire général de l'OND



La mobilisation se poursuit autour du
Dr Philippe K. TCHODIE **P4**

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses **22 JUIN 2023 N° 423 - Prix 250 F CFA**

Conseil régional

De l'exercice
du Contrôle
de légalité **P2**

UNATROT



Quel bilan 07 mois après
et quelles perspectives **P5**
avec Séna Komi Fombo ?

Médias

L'OTM a renforcé les capacités
des managers et patrons de presse
sur le «management des Médias» **P6**

Projet KAMADAMA, une exécution à 90,11%



La ministre Mila AZIABLE satisfaite **P3**



Régionales 2023
ta voix compte !



L'actualité continue sur le www.waraa-info.tg

Corruption

La HAPLUCIA forme les élus et cadres municipaux

La Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) a initié une formation à l'endroit des élus et cadres municipaux du Togo. Cette formation a effectivement démarré le 20 juin 2023 avec les communes du Golfe 1 et Golfe 2. Elle porte sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions.

L'objectif est de renforcer la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des collectivités territoriales. A l'issue de cette formation, les élus et cadres municipaux devront promouvoir et renforcer un système de gouvernance vertueuse dans leurs différentes communes.

La formation consiste à présenter aux élus et cadres municipaux les missions, l'organisation et le fonctionnement de la HAPLUCIA, renforcer la participation ci-



toyenne des bénéficiaires à la lutte contre la corruption. Il est également question de renforcer l'intégrité et la redevabilité des participants ainsi que la transparence dans la gestion des affaires communales. « La pertinence des communications qui seront développées au cours de nos travaux nous permettrons d'être édifiés sur la corruption et ses conséquences néfastes, sur les moyens et les bonnes pratiques à développer pour lutter efficacement contre ce fléau », a fait savoir Francis Pedro Amuzun, conseiller municipal au Golfe 1.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet « Bonne

Gouvernance financière » initié par la République Fédérale

d'Allemagne à travers la GIZ. Elle entre dans la droite ligne des missions de la HAPLUCIA notamment la sensibilisation et la vulgarisation des textes.

« Avec le soutien de la République Fédérale d'Allemagne à travers la GIZ nous avons organisé dans un premier temps la cérémonie de lancement officielle de la campagne nationale

de formation et de sensibilisation des élus et cadres municipaux en matière de prévention de lutte contre la corruption le 25 mai dernier. Ce présent atelier rentre dans la phase active de l'exécution des actions entrant dans cette sensibilisation », a expliqué Kimelabalou Aba, président de la HAPLUCIA.

La Rédaction

Conseil régional De l'exercice du Contrôle de légalité

Les délibérations, les arrêtés, les actes des autorités régionales ainsi que les conversations qu'elles passent sont obligatoirement transmis au gouverneur, dans un délai de 8 jours suivant la date de leur signature. Ils sont exécutoires dans un délai de 30 jours à compter de la date de

leur transmission au gouverneur.

Le gouverneur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la transmission pour déferer à la juridiction administrative compétente, les délibérations, les arrêtés, les actes et les conventions qu'il estime contraires à la légalité. Il en informe le prési-

dent du conseil régional. Il peut assortir son recours d'une demande de sursis à exécution. Il est fait droit à cette demande si le moyen invoqué dans la requête paraît, en l'état de l'instruction de nature à justifier l'annulation de la délibération, de l'arrêté, de l'acte ou de la convention attaquée.

Suite à la p 4

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETARE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
EZI Akoma
Razak
Tchaa
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récepissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
vosre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jendi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	
	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Projet KAMADAMA, une exécution à 90,11% La ministre AZIABLE satisfaite

La ministre des Mines et de l'Énergie, Mila AZIABLE, a achevé sa mission de visite sur le terrain avec satisfaction, au cours de laquelle elle a étroitement suivi les progrès du projet KAMADAMA au Togo. Cette visite a permis à la ministre et à son équipe d'évaluer les avancées des travaux en collaborant étroitement avec les techniciens et les entreprises responsables de leur réalisation. Après avoir inspecté plusieurs sites, tels que le Double Terne de Kassih dans la région de Kozah, le poste Mango, Dapaong et enfin Mandouri dans le grand nord du pays, la ministre a exprimé un sentiment positif quant à l'évolution des travaux.

« Je constate avec satisfaction la bonne marche des travaux. Aujourd'hui, les travaux sont réalisés à un taux de 90,11% par les équi-



pes techniques mobilisées qui ne ménagent aucun effort pour pouvoir terminer les travaux dans les délais prévus », s'est réjouie la ministre Mila AZIABLE.

Elle a souligné l'importance de disposer d'une capacité de production électrique suffisante ainsi que d'un réseau de transport et de distribution adéquat pour atteindre l'objectif fixé par le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, qui consiste à fournir une électricité abordable à tous les Togolais.

Le projet KAMADAMA, qui prévoit la

construction de 310 km de lignes reliant les villes de Kara, Mango, Dapaong et Mandouri, aura un impact significatif sur le réseau électrique national en augmentant sa capacité et en renforçant la transmission électrique dans la région septentrionale. De plus, il stimulera le développement économique des grandes villes de la région des Savanes et de la Kara.

La ministre Mila AZIABLE a saisi cette occasion pour exprimer sa profonde gratitude envers le président de la République pour son soutien infaillible dans la



réalisation de ce projet, ainsi qu'envers les partenaires et les entreprises pour leur accompagnement tout au long du processus. De son côté, Dammipi NOUPOKOU, Directeur Général Adjoint de la CEB (Communauté Électrique du Bénin), en charge du projet KAMADAMA, a souligné que l'achèvement de ce projet permettra de fournir de l'électricité à l'ensemble du Togo, depuis le corridor de Lomé jusqu'à Cinkassé. En outre, il permettra à la CEET (Compagnie Énergie Électrique du Togo), le distributeur national, d'étendre son réseau de distri-

bution dans toute la région septentrionale, renforçant ainsi l'approvisionnement en électricité.

La réalisation du projet KAMADAMA constitue une étape importante vers l'accomplissement de l'objectif du président togolais visant à fournir une électricité abordable à tous les citoyens du pays. Grâce à l'engagement du gouvernement et à la collaboration des partenaires et des entreprises, le Togo poursuit ses progrès dans le développement de son infrastructure énergétique, dans l'intérêt de l'ensemble de sa population.

La Rédaction

«Lomé Peace and Security Forum»

Un concours avant le forum

Le gouvernement togolais organise, les 21 et 22 octobre 2023 à Lomé, la première édition de Lomé Peace and Security Forum (LPSF). Le thème retenu est : « Comment renforcer les transitions politiques vers la gouvernance démocratique en Afrique ? ».

Pendant ces 02 jours il y aura d'intenses échanges et de discussions franches sur les questions de transitions politiques, de consolidation de la gouvernance démocratique, de construction d'institutions solides et de l'Etat de droit, de renforcement



de la paix et de la sécurité en Afrique.

Le Forum va réunir des représentants des gouvernements africains et non africains, des experts de haut niveau, des acteurs des organisations de la société civile, du monde académique, des médias. Il y aura

également des organisations internationales, des milieux d'affaires et des organisations professionnelles etc. Il est ouvert aux jeunes africains qui représentent l'avenir du continent. Ce sera une occasion pour eux d'échanger avec les différents acteurs et de

présenter leurs messages et/ou plaidoyers en faveur de la paix et de l'avenir de l'Afrique.

En prélude donc à cette grande rencontre, il est organisé un concours de message texte ou plaidoyer à l'endroit des jeunes âgés entre 20 et 30 ans. Pour participer à ce concours, il faut avoir une très bonne connaissance du continent africain sur le plan sécuritaire, géopolitique et économique ; avoir une bonne connaissance du fonctionnement des institutions sous-régionales et internationales ; avoir une bonne connaissance du français, de l'anglais ou de tout autre langue africaine

couramment parlée et avoir une bonne capacité de synthèse et de rédaction.

A l'issue de la sélection sur des critères de qualité et de pertinence 20 jeunes africains porteurs des meilleurs messages ou plaidoyers en faveur de la paix et de l'avenir de l'Afrique seront retenus. Ils seront ensuite présentés par leurs auteurs à l'occasion du Forum. Le format exigé est un texte ayant un volume n'excédant pas 1000 mots. Il doit être écrit en Times New Roman, 12 points et interligne simple. Les autres détails se trouvent sur la plateforme www.losf.tg.

WARAA

Partenariat économique

Le Togo et le Canada main dans la main

Le partenariat économique entre le Togo et le Canada se renforce davantage. Cette volonté commune s'est faite ressentir au cours d'une rencontre entre le ministre en charge du commerce Kodjo Adedze et son homologue canadienne, Mary Ng à Ottawa.



L'entretien, élargi aux délégations, a porté sur plusieurs sujets, parmi lesquels le développement des PME, le climat des affaires au Togo, les investissements canadiens dans le pays, la perspective d'un partenariat entre les chambres de commerce et d'industrie

des deux pays, et la future stratégie de coopération économique entre le Canada et le continent africain.

« Le Canada joue un rôle essentiel sur la scène économique mondiale et est réputé pour son expertise dans des secteurs clés tels que les

technologies innovantes, les infrastructures de transport et les ressources naturelles. Nous pourrions partager nos expériences, identifier les domaines où convergent nos intérêts et explorer les voies et moyens de renforcer nos relations commerciales bilatérales », a

indiqué le ministre Adedze. Il a profité de l'occasion pour présenter aux officiels canadiens, les grands axes de la feuille de route gouvernementale à l'horizon 2025. L'un des aspects de cette feuille de route a suscité l'intérêt du géant canadien des uniformes, Logistik Unicorp.

En 2021, le commerce bilatéral de marchandises entre le

Togo et le Canada a atteint presque 65 millions \$, selon les dernières statistiques. Les exportations canadiennes vers le Togo se sont chiffrées à 51,4 millions, tandis qu'elles ont été évaluées à 13,8 millions dans le sens inverse. La coopération entre les deux pays a commencé depuis 1960.

Jack NUKUNU

Election au poste de secrétaire général de l'OMD

La mobilisation se poursuit autour du Dr Philippe Kokou TCHODIE

Le Commissaire Général de l'Office togolais des recettes

rum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), Philippe

Conseil régional

De l'exercice du Contrôle de légalité

Suite de la p 2

Le juge dispose d'un délai de 8 jours pour se prononcer sur la demande de sursis.

Lorsqu'un des actes mentionnés est de nature à compromettre l'exercice d'une liberté publique ou individuelle, le président de la juridiction administrative prononce le sursis dans les 48 heures. La décision relative au sursis du juge administratif est susceptible d'appel devant la juridiction compétente dans les 15 jours qui suivent la notification. Dans ce cas, le juge doit statuer dans les 48 heures.

Sans préjudice du recours direct dont elle dispose, si une personne physique ou



morale est lésée par un acte d'une autorité régionale, elle peut demander au gouverneur de mettre en œuvre la procédure mentionnée dans le 2^e paragraphe. Le gouverneur apprécie la recevabilité de la requête.

Toute délibération du conseil régio-

nal qui entraîne obligatoirement une participation financière de l'État ne peut engager celui-ci qu'avec son accord. Cet accord est réputé donné, si le gouverneur n'a pas fait connaître son opposition dans le délai de 45 jours, à compter de la date de transmission.

La Rédaction



(OTR) et actuel Président du Conseil du fo-

Kokou Tchodiè est le seul Africain sur la **Suite à la p 6**



UNATROT

Quel bilan 07 mois après et quelles perspectives avec Séna Komi Fombo ?

Les premiers responsables de l'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (UNATROT) ont présenté ce mardi 20 juin à leur siège à Lomé, le rapport des activités effectuées à mi-parcours de l'année 2023. La rencontre s'est déroulée autour du thème « Dans un cadre du vivre-ensemble, l'UNATROT se met aux côtés du gouvernement pour lutter contre le terrorisme ». C'était en présence d'une forte délégation des membres de la structure.

Selon le secrétaire général de l'UNATROT, Richard Dansrou, ce rapport qui couvre une durée de sept mois est structuré en 5 phases. On note entre autres, des ateliers, des activités organisées dans le cadre du secteur des transports routiers auxquels a participé le nouveau Bureau, des rencontres avec les partenaires, des missions effectuées par la nouvelle équipe dont la plupart pour constater les goulots d'étranglement sur le terrain dont l'absence de représentativité de l'UNATROT à certains points de chargement, la non-conformité de certains tickets et le chargement indu de camions en violation des dispositions convenues. Le rapport a également fait cas de contrôle sur la réglementation qui régit le secteur, comment les transporteurs et les conducteurs respectent cette réglementation, des visites sur les sites...

Plusieurs difficultés ont été également énumérées notamment, des incompréhensions internes sur la gestion des ressources humaines, le déni du pouvoir discrétionnaire du Président



par certains membres, l'inculture du vivre-ensemble et le manque de formation des membres.

Au cours de la rencontre les responsables n'ont pas passé sous silence, les notions du vivre-ensemble, de solidarité, le pardon, la tolérance, la compréhension mutuelle et la lutte contre le terrorisme, tout ce qui cadre avec le thème. L'occasion a permis de sensibiliser membres et transporteurs sur les différentes notions précitées.

« Nous sommes parvenus à un moment où nos camarades transporteurs si eux-mêmes ne disparaissent pas, ce sont les véhicules qui sont braqués et brûlés en cours de route. Il y a beaucoup de choses qui se passent. On enregistre la perte des vies humaines avec cette histoire de terrorisme et le gouvernement fait un effort pour contrecarrer le fléau. L'existence du terrorisme ne rend pas fluide, nos activités or quand on parle de transport, il faut arriver en toute sécurité avec la marchandise au point indiqué, mais dès lors que vous avez la psychologie, la menace et les enjeux du terrorisme, il

est difficile d'aller en toute sécurité, en toute quiétude, donc nos activités sont liées à la sécurité, s'il y a pas la sécurité, nous ne pouvons pas faire le transport, ça a une conséquence néfaste sur l'activité économique que nous menons », souligne le secrétaire général de l'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo.

« J'ai la ferme conviction que la crise que nous traversons avec ses symptômes de méfiance, de défiance, de dégoût, de discrédit fera rapidement place à la confiance réciproque, à l'union et à la solidarité tant recherchées afin de reconcentrer nos énergies sur notre raison d'être à l'UNATROT. L'impératif d'un destin commun oblige tous les membres à refuser toute division et à se mettre ensemble pour relever les défis de sécurité et de développement aux plans individuel et collectif qui frappent à nos portes (...) Ces nouveaux chantiers nous obligent à dépasser les clivages et les contradictions pour agir », a souligné Komi Séna Fombo.

La rencontre a été couplée d'une cérémonie de remise de lot de matériels au personnel

par le bureau. Il s'agit d'un véhicule 4x4, 5 motos et des ordinateurs flambants neufs pour le bon fonctionnement des travaux de contrôle et gestion des dossiers.

« Pour le nouveau Président, il sera question de faire un tour aux plans régional et préfectoral (...) Il va commettre des études dans des domaines donnés pour pouvoir avoir des données fiables et c'est à partir de ces informations que l'UNATROT va élaborer son plan d'action quinquennal qui sera notre rétroviseur avec lequel nous devons voyager (...) Le parc informatique de l'UNATROT n'est pas alimenté, le Président veut fonctionner en ayant les bases de données. C'est

la raison pour laquelle les ordinateurs qui ont accompagné le matériel roulant sont mis à disposition du personnel pour que dorénavant quand vous venez, que vous ayez des données fiables (...) », a laissé entendre le Secrétaire Général de l'UNATROT, Richard Dansrou.

A noter que Séna Komi Fombo a pris fonction à la tête de l'UNATROT le 2 décembre dernier pour un mandat de 5 ans. Il entend corriger les imperfections et de créer un climat de paix et de confiance, prôner le vivre-ensemble, réaliser un état des lieux du transport routier et élaborer un plan d'action conséquent etc.

Cécile S.

SAFER

Chers usagers de la route,
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Médias

L'OTM a renforcé les capacités des managers et patrons de presse sur le management des Médias

Un atelier de renforcement des capacités des managers et patrons de presse a été ouvert lundi dernier à Mint-hôtel à Lomé. Au total vingt organes de presse ont pris part à cet atelier qui s'est fermé hier mercredi. Le thème retenu pour l'occasion était "Management des médias".

L'objectif général de cet atelier est de renforcer les capacités managériales des responsables des organes de presse et des organisations professionnelles à bâtir des médias durables, indépendants et créateurs de valeur ajoutée.

Globalement il était question d'améliorer les capacités des managers de médias et de faitières de presse à développer des stra-

tégies d'entreprises durables et leur connaissance des nouvelles dispositions relatives à la société de presse au Togo ; sensibiliser les managers de médias et faitières des médias sur les fondamentaux de la gestion de projets ; renforcer la connaissance des managers de médias et de faitières de presse du cadre éthique et déontologique qui régit la liberté de la presse et le droit à l'information au Togo ; renforcer les connaissances des managers des médias et des faitières de presse des opportunités qu'offre le numérique .

A la fin de l'atelier les dirigeants des médias et d'organisations de presse auront renforcé leurs capacités de développement



de stratégie d'entreprise et de projets et pourront connaître mieux les obligations relatives à la création d'une société de presse au Togo. Les managers des médias et des organisations des presses sont sensibilisés sur les fondamentaux de gestion de projet. Ils auront renforcé leurs connaissances

des textes qui régissent la liberté de la presse et le droit à l'information au Togo. Les responsables d'organes de presse et d'associations professionnelles de presse seront capables de saisir des opportunités qu'offre le numérique pour développer leurs entreprises .

Prenant la parole à l'ouverture de cet atelier, le président de l'OTM, Fabrice Pêchêzi a émis le vœu que les travaux de cette session de formation se déroulent dans de très bonnes conditions pour permettre aux responsables de presse invités, à repartir avec de nouvelles connaissances.

Rappelons que cet atelier de formation s'inscrit dans le grand projet dénommé "Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo", initié par l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO), l'Observatoire Togolais des Médias et FAMEDEV .

Waraa

Election au poste de secrétaire général de l'OMD

La mobilisation se poursuit autour du Dr Philippe Kokou TCHODIE

Suite de la p 4
shortlist de l'élection du futur Secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Il a pour challengers l'Américain, Ian Saunders et l'Irakien Amer Suwaid. Cette semaine, le ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'Extérieur, Professeur Robert Dussey, a appelé les États africains à se mobiliser pour l'élection de ce représentant de toute l'Afrique.

« Tous derrière notre candidat pour la victoire de l'Afrique », a écrit le chef de la diplomatie togolaise sur son compte Twitter. Il

faut souligner que l'élection va intervenir dans les jours à venir à Bruxelles, au siège de l'organisation. C'est la première fois qu'un candidat africain se positionne à ce poste. « Ma vision pour l'OMD est de renforcer davantage le leadership de notre organisation commune au plan mondial pour des douanes dotées de frontières intelligentes, pour plus d'efficacité opérationnelle dans la durabilité et de coopérations internationales avantageuses. », a expliqué pour sa part Dr Philippe Kokou Tchodie.

L'OMD est un organisme intergouver-

nemental indépendant regroupant à ce jour 185 administrations douanières à travers le monde. Son objectif est de favoriser le commerce légal, d'assurer le recouvrement des recettes et de protéger la société. Cette institution internationale est créée en 1954.

Waraa



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
Relatif au démarrage de la campagne de collecte d'informations foncières dans les communes d'Agoué Nyivé 1 & 2

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et le Secrétaire Général du District Autonome du Grand Lomé (DAGL) portent à la connaissance des populations du district qu'une campagne de collecte d'informations foncières et de géoréférencement des titres foncières créés avant 2007, démarrera dans les communes d'Agoué Nyivé 1 et Agoué Nyivé 2 à partir du 22 mai 2023.

Cette campagne vise entre autres, la sécurisation des biens foncières, l'actualisation des données cadastrales, l'adressage pour un meilleur plan de développement urbain. Elle va consister à géoréférencer tous les immeubles des dites communes, à collecter auprès des habitants les informations relatives de même que l'identité des propriétaires.

À cet effet, tous les propriétaires des titres foncières créés avant 2007 sur les communes Agoué Nyivé 1 et Agoué Nyivé 2 sont priés de s'adresser à la Direction du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement (DCCFE), soit par téléphone au numéro : 93340498 soit par mail : dbitenewe@otr.tg, ou en se présentant au siège de la DCCFE sise à Lomé, Tokoin Dourmassesse, dans la rue contiguë à la pharmacie Saint KISITO, pour une mise à jour gratuite de leurs titres de propriétés.

Le Commissaire Général de l'OTR et le Secrétaire Général du DAGL remercient d'ores et déjà les populations de leur adhésion à cette campagne et du bon accueil qu'elles réserveront aux agents recenseurs identifiables par leur gilet et badge.

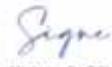
Le Secrétaire Général DAGL p.i



Tagbu A. TCHALIM

Fait à Lomé, le 28 avril 2023

Le Commissaire Général



Philippe Kokou B. TCHODIE

Prends ton 71 et rejoins l'équipe gagnante!

500F^{CFA}
2000F | 200Mo
Crédit Appel | Internet
20 SMS
offerts

NOUVEAU

71

90

91

92

92

93

***909*0#**

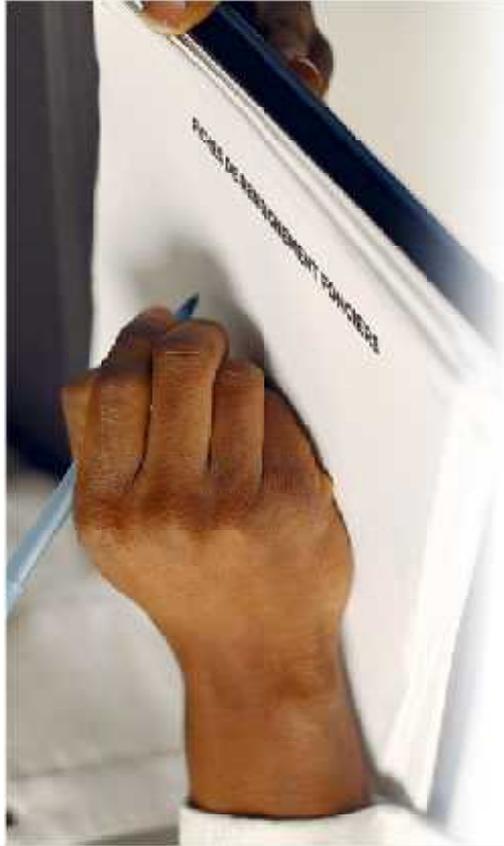
Une fois le service activé, vous recevrez immédiatement
après l'activation de ce code. Merci de contacter
le 24/24 au 01 20 20 20 20 pour plus de détails sur ce service.

Avance et. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg



Togocom



CAMPAGNE DE COLLECTE D'INFORMATIONS FONCIERES

COMMUNES
Agée-Nyive 1 & 2



22 Mai | 20
21 Août | 23

NOS PARTENAIRES



**Plus de Mégas
sur tes Forfaits Net!**

***909*2#**



Forfaits Jours

Prix	Volume	Validité
100F	45Mo	1 jour
200F	100Mo	1 jour
350F	180Mo	3 jours
600F	400Mo	3 jours

Consultez au 909*2#
togo.com
Avances. Pour vous. Pour tous.

